

ENSEMBLE SCOLAIRE PRIVE ST JOSEPH – LE PRE ST GERVAIS
ENGAGEMENT FINANCIER 2023-2024

INSCRIPTION DEMI-PENSION - ETUDE

Un formulaire par élève

Formulaire à retourner à l'établissement pour le 16 août 2023

Madame, Monsieur, agissant en qualité de parents ou tuteurs

de l'enfant inscrit en classe de, déclarent avoir pris connaissance de l'engagement financier et s'engagent à le respecter.

Mode de règlement choisi

(entourez votre choix)

⇒ Par chèque ou espèces à réception de facture.

⇒ Par prélèvements mensuels le 10 de chaque mois d'octobre à juin.

Si vous choisissez ce mode de règlement pour la première fois, nous vous invitons à remplir le formulaire de mandat SEPA disponible sur notre site.

Inscription à la demi-pension :

Après avoir pris connaissance du coût de la demi-pension, nous vous demandons d'inscrire

notre enfant pour un forfait de jour(s) **en demi-pension**

(entourez les jours où votre enfant déjeunera)

1 jour

2 jours

3 jours

4 jours

lundi

mardi

jeudi

vendredi

Pour l'école, inscription à l'étude et à la garderie

Étude : du CP au CM2, de 16h30 à 17h30, sortie jusqu'à 18h au plus tard.)

Garderie : Maternelles, de 16h30 à 18h au plus tard.)

Après avoir pris connaissance du coût de l'étude/garderie, nous vous demandons d'inscrire

notre enfant pour un forfait de jour(s)

(Entourez les jours où votre enfant restera à l'étude ou à la garderie) :

1 jour

2 jours

3 jours

4 jours

lundi

mardi

jeudi

vendredi

à l'étude

à la garderie

(entourez selon la classe de l'enfant)

En foi de quoi nous signons la présente.

Fait le :

Signatures :

ATTENTION : Le retour de ce document est obligatoire et permet la validation de l'inscription de votre enfant pour l'année scolaire 2023-2024.